

CHAMPIONNATS INTERCLUBS DES JEUNES 2021/2022

- Le Comité Provincial de Bruxelles / Brabant Wallon a mandaté la CJTBBW pour l'organisation des Championnats Interclubs des Jeunes 2021 / 2022.
- Cette épreuve comportera une phase qualificative, le dimanche 23 janvier 2022, et une phase finale, le dimanche 13 mars 2022, à l'issue de laquelle les équipes championnes de la province seront déterminées.
- Les deux phases se joueront dans les installations du Logis Auderghem.
- Les équipes têtes de séries seront directement qualifiées pour la phase finale.
- **ATTENTION : Les séries filles et 17/21 joueront directement lors de la phase finale le 13 mars 2022 !**
- La journée qualificative du dimanche 23 janvier 2022 verra les équipes réunissant le moins de points (NC=1pt ; E6=2pts ; E4=3pts ; etc.) se disputer le droit de participer à la phase finale. De cette manière, chaque club est assuré de voir ses jeunes lutter « à armes égales » avec les jeunes des autres clubs.
- Les têtes de série n'entreront en lice que pour la phase finale du 13 mars 2022
- Les clubs sont tenus de communiquer la composition des différentes équipes inscrites afin d'équilibrer au mieux les poules de la phase qualificative ou le TED de la phase finale.
- **CATEGORIES D'AGE :**
 - Poussins : 2013 et +
 - Préminimes : 2011 & 2012
 - Minimes : 2009 & 2010
 - Cadet(te)s : 2007 & 2008
 - Junior(e)s : 2004, 2005 & 2006
 - 17/21 : 2000, 2001, 2002 & 2003
- Chaque équipe se compose de trois joueurs (joueuses) et la compétition se joue suivant la formule de l'interclubs « Dames » (9 simples et 1 double). Un effort tout particulier est demandé aux clubs qui possèdent un effectif féminin.
- A la limite, une équipe peut n'être composée que de deux joueurs (joueuses) ce qui implique malgré tout un handicap de trois rencontres perdues avant de jouer, (0-3).
- Un joueur Garçon ne peut participer qu'à une seule catégorie d'âge. Il peut éventuellement être aligné dans une équipe de joueurs plus âgés, à condition que ce changement ait été signalé, PAR ÉCRIT, au responsable lors de l'inscription des équipes. Bien entendu, l'inverse est strictement interdit.
Exemple : 1 Poussin peut jouer en Poussins, Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors et 17/21.
 1 Préminime peut jouer en Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors et 17/21.

- Une joueuse peut éventuellement participer à une catégorie d'âge Filles et une catégorie d'âge Garçons (qui, le cas échéant, peuvent être différentes) à condition de figurer dans la liste de forces correspondante.
Toutefois, si l'horaire des compétitions filles et garçons venait en opposition, aucune dérogation de temps ne sera admise et il y aura lieu de faire un choix pour l'une ou l'autre équipe.
- Lors de la phase qualificative du 23 janvier 2022, les équipes seront réunies en poules de quatre équipes dépendant du nombre d'équipes inscrites dans chacune des séries organisées.
- Lors de l'élaboration des groupes, les équipes comprenant les joueurs possédant les plus hauts classements pourront être directement qualifiées pour la journée finale excepté pour les 17/21 Garçons et toutes les séries Filles qui se dérouleront le 13 mars 2022 lors de la journée finale qui sera disputée par élimination directe ou par poules de quatre équipes maximum dans la mesure du possible. **La série poussins se jouera exclusivement lors de la journée du 23 janvier 2022 !**
- Il va de soi qu'il est possible pour un club d'inscrire plusieurs équipes dans une des catégories organisées. Dans ce cas, ces équipes seront différenciées par l'attribution des lettres A, B, C, etc.
Tous les joueurs classés affiliés avant le 31/12/2021 ainsi que tous les joueurs NC affiliés avant la date des compétitions pourront participer à ces interclubs jeunes.
- La compétition se déroulera suivant les Règlements et Statuts de la FRBTT. Toutefois, l'amende pour forfait non prévenu moins de 48h à l'avance sera appliquée à raison de **25 €** par équipe concernée. Toute équipe inscrite et ayant déclaré forfait reste redevable du coût de l'inscription.

Les clubs sont invités à inscrire leurs équipes Jeunes auprès du directeur de la compétition :

Michel Bossut

michelbossut69@gmail.com

0474/22 94 33

pour le **jeudi 13 janvier 2022 au plus tard**

pour toutes les équipes garçons poussins, préminimes, minimes, cadets & juniors, têtes de série comprises !!

&

pour le **jeudi 3 mars 2022 au plus tard**

pour toutes les équipes filles & garçons 17/21 !!

- Les poules et le calendrier final seront élaborés le **lundi 17 janvier 2022** pour toutes les séries exceptées pour les filles et les garçons 17/21 qui seront élaborés le lundi 7 mars 2022.
Les poules ne reprendront que les équipes inscrites dans les délais et en ordre d'inscription.
Tous les secrétaires et responsables des Jeunes de tous les clubs participants recevront toutes les indications d'horaire en temps utiles sur le site <https://bbw.aftt.be/>
- En cas de forfait, le club doit prévenir l'équipe adverse par téléphone OU par mail ainsi que le directeur de la compétition : Michel Bossut - michelbossut69@gmail.com – 0474/22.94.33
- **La CJT prendra les frais d'inscription des équipes inscrites à sa charge.**
- **En cas de forfait annoncé au moins 48h à l'avance, une amende de 15€ sera demandée.**
- **En cas de forfait annoncé moins de 48h à l'avance, une amende de 25€ sera demandée.**
- Le jour de la compétition, le Juge Arbitre pourra décider d'arrêter la rencontre au score acquis.

Présidence

Jean-Michel Mureau – Avenue Grand Peine, 11
B – 1428 Lillois
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com